

Ciam

Centre International
d'Arbitrage et de Médiation

Formation en vue du recrutement d'arbitres et médiateurs

pour le Centre International d'Arbitrage
et de Médiation (CIAM)



I - Contexte

Créé en 2019, le CIAM s'est établi comme une institution de renommée internationale spécialisée dans le règlement des litiges maritimes et financiers. Il répond à un véritable besoin d'offrir aux opérateurs économiques de ces secteurs d'activités, une justice privée de proximité, rapide et efficace. En vue d'atteindre ces objectifs, le CIAM envisage d'organiser une formation en vue du recrutement des arbitres et médiateurs.

II - Objectifs généraux

- Renforcer les compétences des futurs arbitres et médiateurs ;
- Renforcer les connaissances des participants sur les principes fondamentaux de l'arbitrage et de la médiation
- Assurer une formation en arbitrage financier et maritime aux participants ;
- Fournir des conseils pratiques et des orientations aux participants ;
- Sensibiliser les participants sur les questions d'éthique dans l'arbitrage et la médiation.

III - Objectifs spécifiques

- Présenter les spécificités de l'arbitrage commercial, maritime, financier et d'investissement y compris les procédures, les principes et les conventions internationales applicables en la matière ;
- Présenter les évolutions récentes en droit maritime, droit financier, droit des investissements et analyser leurs incidences sur la pratique arbitrale ;
- Partager des expériences pour illustrer les défis et les opportunités rencontrés ;
- Fournir des conseils pratiques et spécifiques sur la rédaction des actes de procédures arbitrales et des accords de médiation ;

IV - Résultats attendus

- Etre imprégné de l'arbitrage et de la médiation CIAM
- Développer des compétences en arbitrage maritime et financier ;
- Etre en mesure de conduire efficacement une procédure arbitrale ou de médiation suivant le règlement d'arbitrage ou de médiation du CIAM ;
- Développer des aptitudes en rédaction de sentences arbitrales et d'accords de médiation ;

V - Cible

La formation est ouverte aux professionnels du monde des affaires, du secteur maritime et financier ayant au moins cinq (5) années d'expériences. Les participants sont des personnes souhaitant figurer sur la liste d'arbitres et de médiateurs du CIAM.

VI - Date et Lieu

La formation aura lieu du **05 au 08 septembre 2023** au **siège du CIAM à Lomé, Togo** (14, rue de la Providence, 08 BP : 81 125 Tel : +228 22 20 39 66).

VII - Programme

| Jour 1 : Mardi 05 septembre 2023 | |
|---|--|
| 08h00 – 08h30 | Enregistrement des participants |
| 08h30 – 09h00 | Cérémonie de lancement de la formation Propos introductifs |
| | Plénière 1 : Préliminaire Rappel des fondamentaux de l'arbitrage Présentation des textes du CIAM (règlement d'arbitrage et de médiation ; décision fixant le barème des frais d'arbitrage et de médiation) Pr. SANTOS Akuété , Président du CIAM Me Annie GBADOE , Avocate, Membre du Conseil Supérieur du CIAM |
| 10h30 – 11h00 | Pause-Café |
| 11h00 – 12h30 | Plénière 2 : L'impécuniosité dans l'arbitrage M. Maximin de Fontmichel , Professeur de Droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris-Saclay |
| 12h30 – 14h30 | Pause-Déjeuner |
| 14h30- 15h30 | Plénière 2 : L'évaluation du préjudice en matière d'arbitrage M. Cazier-Darmois Matthias , Damages expert in Arbitration and Litigation chez HKA M. Vincent LEFEUVRE , Expert en évaluation de préjudices chez EIGHT ADVISORY |
| 15h30 | Pause-Café |

Jour 2 : Mercredi 06 septembre 2023

| | |
|---------------|--|
| 09h00 – 10h30 | Plénière 3 : Arbitrage et corruption* <i>M. Arnaud de Nanteuil</i> , Professeur des universités, Agrégé de droit public |
| 10h30 – 11h00 | Pause-Café |
| 11h00 – 12h30 | Plénière 4 : Arbitrage et corruption* <i>Claire DEBOURG</i> , Agrégée des Facultés de Droit, Professeure à l'Université Paris Nanterre |
| 12h30 – 14h30 | Pause-Déjeuner |
| 14h30 – 16h30 | Atelier 1 : L'arbitrage commercial <i>M. Alain FENEON</i> , Arbitre CIRDI, CCI, CCJA et Médiateur certifié CEDR (Londres), <i>M. Achille NGWANZA</i> , Docteur en droit, Arbitre |
| | Atelier 2 : L'arbitrage maritime <i>Pr. Alain PIQUEMAL</i> , Représentant du Conseil d'Etat au sein de la Commission de Contrôle des Marchés de l'Etat (CCME) <i>Pr. Philippe DELBEQUE</i> , Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Président de l'Association Française de Droit Maritime |
| 16h30 | Pause-Café |

Jour 3 : Jeudi 07 septembre 2023

| | |
|---------------|--|
| 09h – 11h30 | Atelier 3 : L'arbitrage d'investissement <i>Me Séna AGBAYISSAH</i> , Avocat associé-gérant chez Hughes Hubbard & Reed <i>M. Walid Ben HAMIDA</i> , Maître de conférences HDR Droit privé et sciences criminelles à l'Université de Paris Saclay (Evry-Val d'Essonne) |
| | Atelier 4 : L'arbitrage financier <i>Me Martial AKAKPO</i> , Avocat, Docteur en droit, Secrétaire Permanent du CIAM <i>Professeur Abdoulaye SAKHO</i> , Agrégé de droit Privé à l'Université Cheikh Anta DIOP |
| 11h30 – 12h00 | Pause - Café |
| 12h00 – 14h00 | Plénière 5 : La pratique de la médiation <i>Me Laurence KIFFER</i> , Avocate au Barreau de Paris, médiatrice <i>M. David NYAMSI</i> , médiateur professionnel, Secrétaire Général du CMAG <i>Dr. Karel Osiris Dogué</i> , Médiateur professionnel certifié, Directeur des Etudes de l'Ecole de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)* |
| 14h00-15h30 | Pause - Déjeuner |
| 15h30-16h30 | Propos conclusifs et clôture |

* En attente de confirmation